



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Construction déviation RN19 entre Lure et Vesoul

Question orale n° 230

Texte de la question

M. Emeric Salmon alerte M. le ministre auprès du ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, chargé des transports, sur l'urgence absolue pour l'État de soutenir financièrement l'aménagement en 2x2 voies de la RN 19 entre Vesoul et Lure. Cet axe est surchargé, emprunté quotidiennement par de nombreux poids lourds et demeure l'un des plus accidentogènes de la région. Chaque jour qui passe sans aménagement met en danger les usagers et nuit à la qualité de vie des riverains des communes traversées, notamment Amblans-et-Velotte, Genevreville et Pomoy. Cet aménagement ne peut plus attendre. Il s'agit non seulement de sécuriser un axe vital, mais aussi d'améliorer l'accès aux services publics essentiels de Vesoul, comme l'hôpital et le tribunal et de dynamiser l'économie locale. Le ministre délégué aux transports a lui-même reconnu, dans un courrier du 8 février 2021, le caractère prioritaire de ce projet. Pourtant, à ce jour, rien de concret n'a été fait. Alors que les négociations se poursuivent entre l'État et la région Bourgogne-Franche-Comté, il est temps d'apporter des actes, pas seulement des paroles. Il exige donc un engagement clair et immédiat du Gouvernement. Il lui demande s'il peut confirmer aujourd'hui que l'aménagement de la RN 19 en 2x2 voies sera inscrit dans les prochaines priorités du Gouvernement.

Données clés

Auteur : [M. Emeric Salmon](#)

Circonscription : Haute-Saône (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 230

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 mars 2025](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 mars 2025](#)